

PUBLIC VISÉ :

Toute personne postulant à un emploi d'agent de sécurité, ne justifiant pas des équivalences requises par la réglementation pour se voir délivrer la carte professionnelle obligatoire.

PRÉ-REQUIS :

- ▶ Ne pas être frappé d'incompatibilité au Bulletin n°2 du casier judiciaire
- ▶ Savoir lire, écrire, compter, comprendre et parler le français

TYPE D'ACTION :

- ▶ Formation en présence physique uniquement (pas de FOAD)
- ▶ Formation obligatoire dans un centre agréé

CODES DE FORMATION :

Formacode : 42854 – Défense prévention sécurité

NSF : 344 - Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)

TEXTES OFFICIELS SE RAPPORTANT À L'ACTION DE FORMATION :

- ▶ Articles L611-1 et suivants du code de la sécurité intérieure
- ▶ Décret du 6 septembre 2005
- ▶ Arrêté du 27 juin 2017

DURÉE :

175 heures (25 jours)

Les enseignements pratiques et les mises en situations d'évaluation des stagiaires représentent 50 à 60% du temps de formation

PÉRIODICITÉ :

Formation de maintien et actualisation des compétences tous les 5 ans

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR GROUPE :

12 personnes maximum

MOYENS D'ENCADREMENT :

Organisme de formation déclaré à la DIRECCTE disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ▶ Formateurs en prévention des risques professionnels.
- ▶ Formateurs qualifiés en surveillance/gardiennage/sécurité incendie/sur la liste des formateurs agréés de l'organisme.
- ▶ Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.
- ▶ Installations en centre de formation : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable. En cas de formation intra-entreprise, des installations équivalentes doivent être mises à disposition par l'employeur des stagiaires.

MOYENS D'ÉVALUATION :

- ▶ Contrôle continu et examen de fin de formation avec jury indépendant.
- ▶ Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

MOYENS TECHNIQUES :

Poste de sécurité, installations techniques et matériels pédagogiques imposées par la réglementation (arrêté du 1er juillet 2016).

OBJECTIF DE LA FORMATION :

A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable de gérer les événements en temps réel, d'assurer la sécurité des personnes et des biens conformément aux réglementations applicables à la profession, et d'obtenir le certificat à l'issue de l'examen.

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Module juridique

- ▶ Environnement juridique de la sécurité privée :
 - Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure et ses décrets d'application
 - Connaître les dispositions utiles du code pénal
 - Application de l'article 73 du code de procédure pénale
 - Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques
 - Respecter la déontologie professionnelle

Module stratégique

- ▶ Gestion des premiers secours :
 - Savoir mettre en œuvre les gestes élémentaires de premier secours conformément à la réglementation en vigueur éditée par l'INRS
- ▶ Gestion des risques et des situations conflictuelles : - Savoir analyser les comportements conflictuels
 - Savoir résoudre un conflit
- ▶ Transmission des consignes et informations :
 - Savoir transmettre des consignes
 - Réaliser une remontée d'informations
- ▶ Connaissance de l'outil informatique / Transmission :
 - Connaître les outils de transmission
 - Savoir transmettre des consignes

Module gestion des risques

- ▶ Gestion des risques / connaissance des vecteurs d'incendie :
 - Evaluer les risques professionnels
 - Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
 - Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques

- Etre capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux
- Initiation au risque incendie
- Maîtriser la gestion des alarmes
- Protéger le travailleur isolé
- Sensibilisation au risque électrique
- ▶ Prévention des risques terroristes :
 - Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes
 - Connaître les différentes menaces terroristes
 - Connaître les niveaux de risque associés
 - Connaître les différents matériels terroristes
 - Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
 - Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes
 - Savoir entretenir sa culture de la sécurité
 - Se protéger soi-même
 - Protéger
 - Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
 - Faciliter l'intervention des forces de l'ordre
 - Sécuriser une zone
- ▶ Secourir
 - Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger - Notions de secourisme "tactique"
 - Alerter les secours

Module gestion des conflits

- ▶ Gestion des risques et des situations conflictuelles :
 - Etre capable d'analyser les comportements conflictuels
 - Etre capable de résoudre un conflit
 - Etre capable de gérer une situation conflictuelle
- ▶ Gestion des risques de situations conflictuelles dégradées :
 - Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes

Module professionnel

- ▶ Surveillance et gardiennage
 - Appliquer les techniques d'information et de communication
 - Savoir transmettre les consignes et les informations
 - Préparer la mise en œuvre des missions de l'agent de prévention et de sécurité (APS)
 - Savoir contrôler les accès
 - Connaître les éléments d'un poste de contrôle de sécurité
 - Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes

- Application de l'article 73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'agent de prévention et de sécurité (APS)
- ▶ Événementiel
 - Maîtrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation - Identifier les acteurs d'un événement
 - Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements
 - Effectuer une inspection visuelle des bagages et une palpation de sécurité
- ▶ Télésurveillance et vidéo-protection
 - Systèmes de télésurveillance et de vidéosurveillance

BILAN DE LA FORMATION

EXAMEN